

COMITÉ SYNDICAL DU 13 DÉCEMBRE 2004 COMPTE RENDU

1 - Désignation des secrétaires de séance :

Sont désignés en qualité de secrétaires de séance : Madame Marie LARUS de la commune de Velles et Monsieur Anthony FELDER de la Communauté d'Agglomération Castelroussine.

2 - Approbation du procès verbal du Comité Syndical du 21/09/2004 :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité le procès verbal de la séance du 21 septembre 2004.

3 - Installation d'un nouveau Délégué pour la CAC :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité l'installation de Monsieur Anthony FELDER en remplacement de Monsieur Bertrand FAUGEROUX.

4 - Journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité le principe de cette journée de solidarité fixée au lundi de Pentecôte.

5 - Médecine du travail :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité que la visite médicale annuelle des agents administratifs du S.Co.T. soit assurée par un médecin de la M.S.A.

6 - Convention de prestations « moyens généraux » entre la ville de Châteauroux et le Syndicat Mixte pour l'élaboration et le suivi du S.Co.T. - Avenant n° 1 :

Le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité l'avenant n° 1 de la convention prestations « Moyens Généraux » pour l'année 2005.

7 - Débat d'orientation budgétaire 2005 :

Le Comité Syndical se prononce favorablement à l'unanimité sur le DOB. p présenté.

8 - Diagnostic territorial :

Monsieur le Président a exposé l'évolution du dossier dont le rendu final sera rendu courant janvier 2005.

9 - Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été évoquée.

Le Président

Michel BLONDEAU